

FICHE DE POSTE « ENSACF 22-23_MCA_VT-UPU »

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Année 2022-2023

Recrute : un.e enseignant.e pour 160 heures

Enseignant.e. Maître de Conférence Associé.e.

Champ disciplinaire : Ville et Territoires – urbanisme et projet urbain

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'École, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

ENSEIGNER PAR LE MILIEU

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

EXPLORATIONS

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée transcalaire**, et **expérimentation**.

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée transcalaire et plus largement la **culture des interdépendances**. La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, *design build*, réhabilitation de l'existant par les stratégies du *low-tech*, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Etudes de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie. A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

2. DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres taches, perspectives d'évolution

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e chercheur.e pour enseigner dans la discipline "urbanisme et le projet urbain" dans le champ "ville et territoires" Ses missions relèveront de l'enseignement, de la recherche, et de l'implication dans les instances à l'ENSACF.

En pratique il s'agit d'assurer en équipe coordonné par un.e enseignant.e l'encadrement des TD "Outils des territoires 1 & 3". Ces enseignements abordent successivement différentes échelles et objets spécifiques par le biais de la représentation : en S2 la ville, et en S4 les communs. Les données des territoires sont manipulées par le dess(e)in, les échelles et des outils variés avec pour ambition d'enrichir le spectre d'intervention de l'architecte (au-delà de l'objet architectural) et d'adopter une approche cultivée des territoires.

En outre il.elle assurera en équipe pluridisciplinaire (architecture, paysage, projet de territoire) un enseignement de projet en troisième année où s'opère un saut d'échelle. Les interdépendances entre territoires métropolitains et territoires ruraux sont placées au centre des questionnements et sont abordées autant comme un sujet que comme une condition mobilisable dans la pratique du projet de transformation spatiale à toutes les échelles. Ne se limitant pas à la seule dimension de l'édifice, la conception se déplace, se complexifie, s'hybride. Du territoire à la matière, il s'agit de considérer l'architecture dans son acception large.

Les enseignements prévus sont les suivants (à titre indicatif) :

A-Cycle Licence

>SEMESTRE 2 - UE 2.2 Outils des territoires : faire ville_ relever, sélectionner, représenter 1 : (32h TD)

Par la manipulation d'outils fondamentaux de représentation de la ville il s'agit d'observer, identifier, définir, et hiérarchiser les éléments constitutifs de la ville par le dessin. La carte, le plan, la coupe abordés comme outils de mesure et de représentation permettront de révéler les caractères génériques ou spécifiques des figures de formes urbaines.

>SEMESTRE 4 - UE 4.2 Outils des territoires : faire commun_ relever, sélectionner, représenter 3 : (18h TD-Intensif + 10hTD atelier d'analyse de l'espace public)

L'enseignement explore les proximités entre espaces publics et espaces privés. Après avoir identifié les capacités de transformation d'un site, il s'agit de formuler à travers le dessin un point de vue et mettre en pratique les outils de représentation pour apporter un regard critique et synthétique sur une situation urbaine.

>SEMESTRE 6 - UE 6.1 Projet transcalaire 2 : territoires ruraux (67hTD + Intensif 24hTD + 2h CM + 14h Analyse de références architecturales et urbaines en milieu rural)

Ce semestre a pour finalités simultanées : un projet de territoire centré sur les territoires ruraux et des projets d'architecture adaptés aux enjeux contemporains. Il est principalement question d'interroger via le projet architectural urbain et paysager les mutations sociétales, territoriales, et architecturales des territoires ruraux du Massif Central inscrits sous la pression de dynamiques métropolitaines, au cœur d'un bassin de vie ou en situation de marginalité. Le semestre se singularise par une confrontation au réel avec une semaine in-situ permettant la rencontre des acteurs d'un territoire.

3. CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le.la candidat.e devra participer à la structuration de l'enseignement du champ VT et aux évolutions du DE EVAN. Il.elle devra proposer dans sa candidature des hypothèses dans ce sens notamment en ouvrant sur les problématiques en cours et à venir permettant d'ouvrir le débat dans l'école, en s'appuyant sur la dynamique du projet d'établissement.

Attentes de l'ENSACF

Plus globalement, l'ENSACF attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;

- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du.de la candidat.e, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci.

Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

4. DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

- Une expérience d'enseignement dans le champ VT au sein des ENSA ;
- Une bonne connaissance des enjeux de transformations territoriales à l'heure de la transition écologique et en lien avec la spécificité du territoire dans lequel l'ENSACF s'insère : l' « ici », tout autant que la capacité à le remettre en perspective au regard de territoires de grandes métropoles (des « AILLEURS ») ;
- Une expertise sur la diversité des pratiques en cours et leurs évolutions rapides ;
- Une pratique professionnelle réflexive de la conception à différentes échelles ;

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Ville et Territoire : L'enseignant.e devra inscrire son enseignement dans la structure du programme de l'école et du champ VT et contribuer si besoin à son évolution. En Licence, la progressivité du champ "Ville et Territoires" s'exprime autour d'un objectif principal assigné à chacune des années. Elle s'énonce de la manière suivante

Licence 1 : Espace

IDENTIFIER

Situations, représentations et mots des territoires

Licence 2 : Lieux

RÉVÉLER

Description, lecture, écriture des territoires

Licence 3 : Milieu

PROJETER

Conception transcalaire (échelles territoriales et architecturales)

UMR Ressources : Il.elle pourra également travailler en collaboration avec le groupe de recherche sur les questions des « marges et transformations ». Le cas échéant participer aux activités de l'UMR : séminaires de cycle doctoral, séminaires de recherche ou urbain...

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Un diplôme en architecture
- Eventuellement un doctorat en urbanisme ou architecture.

4. MODALITES DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, **au plus tard le 6 juillet à minuit**, à l'attention de Monsieur le directeur de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format exclusivement d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

ensacf@clermont-fd.archi.fr

helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr

avec copie à

jean-dominique.prieur@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- un **CV** (non illustré) faisant ressortir la formation, le parcours, les expériences professionnelles du.de la candidat.e, ses réalisations, la liste de ses publications, sa situation professionnelle actuelle, dans le domaine de l'enseignement, de la recherche et de la participation aux instances d'une ENSA.
- tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du.de la candidat.e,
- un dossier Travaux comportant 5 références sélectionnées (travaux pédagogiques, articles, colloque en lien avec le profil recherché)
- une **note pédagogique** précisant en quoi les compétences et expériences du.de la candidat.e répondent aux spécificités du poste est aux thématiques de l'ENSACF (3 pages maximum, 9600 caractères espaces compris maximum) ;
- les **photocopies des diplômes**
- un **justificatif (indispensable) de l'emploi principal** ;
- une **copie de la carte nationale d'identité**.

La forme globale de la note pédagogique selon les critères déjà définis au point **3**. est laissée au libre choix du.de la candidat.e dans sa construction.

Pour rappel la note pédagogique ne peut être un CV commenté.

Certains points peuvent être plus précisément développés par le.la candidate si il.elle est convoqué.e à l'audition.

Après examen des dossiers par le jury de présélection, **les candidat.e.s retenu.e.s pour un entretien seront auditionné.e.s le 13 juillet 2022, par visio-conférence Zoom.**

Les convocations, précisions horaires et liens de connexion Zoom, seront adressés aux candidat.e.s retenu.e.s pour l'audition, par courriel, le 8 juillet.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés

- sur le contenu et sur le plan pédagogique : jean-dominique.prieur@clermont-fd.archi.fr
- sur le plan administratif à : veronique.bourrioux@clermont-fd.archi.fr